

L'Allemagne a misé sur l'alternance. Et nous ?

■ Le Roi visite l'Allemagne et son système d'éducation duale école/entreprise. Développons en Belgique cette pratique gagnante : de l'enseignement qualifiant au master en passant par le baccalauréat.

La visite en Allemagne conduite ce 12 mars par le roi Philippe visant à découvrir le système d'éducation duale est un formidable coup de projecteur sur un thème essentiel pour l'avenir de nos jeunes et de nos entreprises technologiques. C'est l'occasion de faire le point sur l'état de cette pratique pédagogique encore trop peu développée en Belgique.

Contrairement à certaines idées encore bien ancrées, les métiers technologiques revêtent un statut d'excellence professionnelle et sont une voie de développement personnel ainsi qu'un tremplin vers des emplois généralement bien rémunérés. Pourtant, un paradoxe persiste chez nous : les entreprises peinent à trouver la main-d'œuvre technologique qualifiée, alors que le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) frôle les 33% en Wallonie et 40% à Bruxelles (source EFT, 2013).

Doubler cette filière en 5 ans

L'industrie technologique mène depuis 30 ans un sérieux travail en vue de valoriser les métiers et formations à caractère industriel et informatique. L'éducation à la technologie doit faire partie, dès le plus jeune âge, des programmes scolaires. Les formations technologiques doivent être considérées comme filières d'excellence, plutôt que comme des filières de relégation, et singulièrement en ce qui concerne

l'apprentissage en alternance.

Il est indispensable que les entreprises soient davantage associées à la formation des jeunes. Cette évolution des esprits doit encore faire son œuvre, soyons honnêtes, tant dans le monde de l'enseignement que dans celui des entreprises. L'alternance permet aux étudiants d'acquérir les meilleures pratiques du métier et de se familiariser avec la réalité de l'entreprise; elle permet de mettre à niveau les compétences des élèves et des professeurs; elle assure un véritable tremplin pour l'emploi et stimule souvent chez les jeunes la poursuite de leurs études. Le taux de réussite y est en outre élevé, par exemple, proche de 90% en 2^e master en alternance en gestion de production.

Concrètement, grâce à l'esprit d'innovation et le dynamisme de pionniers issus du monde scolaire et de l'industrie technologique, les expériences d'alternance progressent à tous les niveaux d'enseignement de plein exercice :

- dans le secondaire qualifiant, les expériences d'**immersion en entreprise**

sont menées dans les options suivantes : technicien en usinage, mécanicien automatique, électricien automatique, électronique, technicien en informatique, productique, maintenance industrielle,...

- dans le supérieur, les **masters en alternance** organisés avec les écoles d'ingénieur industriel ont été initiés dès 2003 et sont reconnus depuis

2011. Ils concernent 4 options, dont la gestion de production et le facility management. Une demande de master en alternance en informatique (business analyst) est également introduite auprès de l'ARES. Le projet de baccalauréat technologique en alternance en mécatronique et robotisation est malheureusement en souffrance au sein du conseil technique de l'ARES et doit impérativement être approuvé par les autorités pour compléter la filière d'alternance à tous les niveaux d'enseignement technologique.

Au total, ces différents projets dans l'industrie technologique wallonne et bruxelloise concernent aujourd'hui 12 établissements d'enseignement (14 sections), 250 jeunes et près de 100 entreprises. Doubler à l'horizon de 5 ans la participation des jeunes et des entreprises dans le secteur des entreprises technologiques ne paraît pas irréaliste.

Généraliser les stages

Tout jeune diplômé dans une qualification professionnelle doit avoir vécu une expérience en milieu professionnel au cours de sa scolarité. Il est toutefois utile de distinguer trois réalités différentes qui présentent toutes une valeur pédagogique.

D'abord, le stage en entreprise en constitue la forme la plus élémentaire. Il doit être rendu obligatoire tant au niveau de l'enseignement secondaire qualifiant à caractère technologique (comme c'est déjà le cas au niveau de la 7^e année) qu'au niveau de l'enseignement supérieur et universitaire technologique (bac, ingénieur). Le stage qui est généralement de courte durée se réalise de préférence en milieu professionnel mais compte tenu des capacités d'accueil limitées dans certains secteurs, il peut aussi se tenir dans les centres de compétences (TechnoCampus, Technifutur, Iristech +...).

Ensuite, l'alternance menée avec l'enseignement de plein exercice tel que présenté ci-avant (filière d'excellence à tous niveaux) doit être étendue et être encouragée partout où c'est utile et possible. À la différence du stage, l'alternance s'inscrit sur une longue durée (généralement 2 ans) et prévoit la réalisation de l'ensemble du cursus en partie dans l'enseignement et en partie dans l'entreprise.

Enfin, l'alternance organisée avec des centres spécialisés tels que les CEFA (centre d'enseignement et de formation en alternance) et l'IFAPME constitue une troisième voie. À ce stade, compte tenu du profil des stagiaires généralement en difficultés et/ou des spécialisations offertes, elle est peu adaptée aux exigences industrielles pour les profils technologiques, surtout de haut niveau.

En conclusion, faisons-en sorte que cette visite royale avec les autorités politiques, d'enseignement et des entreprises en Allemagne provoque une adhésion collective à un modèle d'alternance à adapter à nos réalités belges. Qu'elle soit l'occasion de traduire les discours et les visites en soutien structurel aux expériences menées depuis des années sur le terrain par les pionniers de l'enseignement et des entreprises. Car il s'agit au final de faire progresser cette pratique pédagogique au sein de l'enseignement au bénéfice des jeunes, de leur développement personnel et de leur insertion socio-professionnelle.

ILLU OLIVIER POPPE

Les entreprises peinent à trouver la main-d'œuvre technologique qualifiée, alors que le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) frôle les 33% en Wallonie et 40% à Bruxelles. L'alternance, une filière d'excellence qui doit doubler son bilan d'ici 5 ans!

THIERRY CASTAGNE

Directeur général
Agoria Wallonie